



Le Prémontexte

Volume 84

Mars-Avril 2020

Cendres chaudes	page 2-3
Bingo	page 4
Bibliothèque virtuelle	page 5
Du changement à la biblio	page 6
Informations municipales	page 7
Ste-Angèle se dégèle	page 8
Transport collectif	page 9
Alerte municipale	page 10
Persévérance scolaire	page 11
FADOQ	page 12

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le
lundi 6 avril à 19h à la salle Lévis St-Yves.

Prochaine parution : fin avril



Chaque année, il survient en moyenne **140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes**. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les **10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers** lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Comment s'en débarrasser :

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.

► **N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.**

- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.

- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.

- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.

Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Attention!

Les cendres chaudes dégagent du **monoxyde de carbone**; c'est pourquoi elles doivent être **entreprisées à l'extérieur** de la maison ou du garage

Source : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/>

Pour informations,
contactez M. Denis Bergeron,
directeur incendie :
819-996-0216





Bingo Sainte-Angèle-de-Prémont
Vendredi 27 mars 2020
À 19h au profit du Noël du Pauvre

Salle Lévis St-Yves
2451, rue Camirand

Café et dessert vous seront servi gratuitement.

Coût du billet : 10\$

Venez nombreux et dites-le à vos ami(e)s
Réservation : 819-268-2084 Lucille et Marion



ENTREZ DANS L'ESPACE VIRTUEL DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

C'est tout nouveau à votre bibliothèque! Nous disposons maintenant d'un casque de réalité virtuelle. Partez à la découverte, jouez, apprenez, rêvez, explorez!

Plusieurs applications sont offertes afin de rejoindre toutes les clientèles, selon des intérêts variés. Jeunes et moins jeunes auront beaucoup de plaisir à faire des découvertes tout en s'amusant.

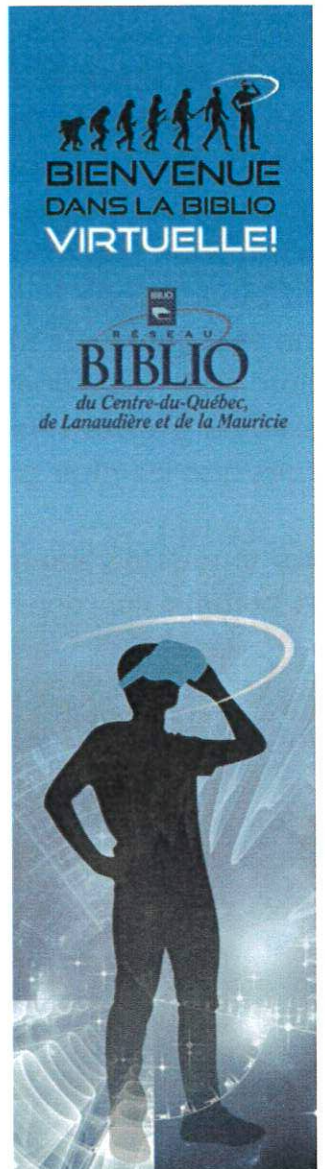
Venez explorer les fonds marins, visiter l'annexe secrète d'Anne Frank, marcher sur la lune, apprendre une nouvelle langue, faire une virée en montagnes russes et bien plus encore. Tout un nouveau champ de possibilités s'offre à vous.

Le personnel de votre bibliothèque pourra vous guider.

Modalités :

- Service réservé aux usagers de la bibliothèque.
- Essai sur place seulement, le 3^e samedi du mois de 10 h à midi (aucune réservation requise).
- Âge minimum : 10 ans (les enfants de moins de 13 ans doivent être accompagnés d'un parent).
- Durée recommandée : 10 à 15 minutes par personne.

L'équipe de la bibliothèque



Bibliothèque

Du changement à votre biblio!

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont ainsi que toute l'équipe de la bibliothèque sont heureuses de vous annoncer l'entrée en poste de notre nouvelle coordonnatrice, Julie Pigeon. Julie est bénévole à la bibliothèque depuis 10 ans et s'implique beaucoup dans les activités d'animation, dont les heures du conte et la bibliothèque hantée. Elle est prête à relever le défi de ces nouvelles fonctions et à donner le meilleur d'elle-même pour le bien de cette magnifique institution culturelle que nous avons ici, à Sainte-Angèle-de-Prémont. Plusieurs nouveaux projets verront le jour au cours des prochaines années, tant pour les jeunes que les plus grands. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions!

Nous tenons à remercier chaleureusement Murielle Lessard pour son implication comme coordonnatrice durant ces dernières années. Elle a mené à bien deux gros projets parmi bien d'autres : le réaménagement de la bibliothèque et le projet d'écriture Au fil des mots. Nous aurons certes la chance de la recroiser dans le village!

Nous en profitons aussi pour saluer notre fabuleuse équipe de bénévoles essentielle au fonctionnement de notre bibliothèque : Annie, Mireille, Émilie, Lucie et Gilles, vous êtes extraordinaires!

Horaire :

La bibliothèque est ouverte à tous les mercredis soir de 18h30 à 20h ainsi que le 3e samedi du mois de 10h à midi.

Les abonné(e)s peuvent retourner leurs livres en les déposant au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, du lundi au jeudi inclusement de 9h à 12h et 13h à 16h.

Informations municipales

- ◇ Le bureau municipal sera fermé le jeudi 9 avril et lundi 13 avril pour la fête de Pâques.
- ◇ Dates des collectes de déchets : 30 mars et 13 avril. À compter du 13 avril, les collectes se feront à toutes les semaines.
- ◇ Dates des collectes de récupération : 23 mars, 6 avril et 20 avril.
- ◇ Le 2e versement des taxes est le 27 avril 2020.
- ◇ Saviez-vous qu'il y a une borne électrique à la bâtisse municipale? Elle est accessible en tout temps et pour tout le monde.
- ◇ L'inspecteur en urbanisme sera présent au bureau municipal les :

1er avril 2020

15 avril 2020

29 avril 2020



Ste-Angèle se dégèle

3e édition—29 février 2020

Merci aux organisateurs Julie et Sébastien ainsi qu'aux bénévoles lors de cette magnifique journée.

Merci aussi aux commanditaires!



819.840.0603

WWW.CTCMASKINONGE.ORG

Savez-vous ce que c'est le transport collectif ?

Nous transportons nos usagers partout sur le territoire de la MRC de Maskinongé et aux alentours.

Les moyens de transports disponibles sont les navettes, les taxis collectifs, les autobus et les autobus adaptés. En plus, nous avons une plateforme de covoiturage disponible sur notre site web.



Vous êtes un groupe ?

Appelez-nous et nous organiserons votre déplacement !



Trois allers-retours par jour entre LA MRC DE MASKINONGÉ ET TROIS-RIVIÈRES



Maskinongé
Louiseville
Yamachiche
Trois-Rivières



St-Paulin
Charette
St-Boniface
St-Étienne-des-Grès
Trois-Rivières



LUNDI au VENDREDI

LUNDI au VENDREDI

Alerte municipale

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont vous présente un nouvel outil de communication permettant aux citoyens de recevoir une panoplie d'informations qui concerne la municipalité.

Il s'agit d'un service d'appels automatisés. Nous pourrions donc joindre les citoyens concernés si nous avons un avis d'ébullition d'eau, une fermeture de rue, une activité ou autre.

Ces messages d'urgence vous seront acheminés soit par :

- Messagerie texte;
- Courriel;
- Appel automatisé

Il faut donc que chaque citoyen s'assure d'être inscrit dans notre base de données. *Vous pouvez vous inscrire en allant sur le site internet de la municipalité ou au 819-268-5526 poste 2600*

Pourquoi il est important de vous abonner à notre système d'alerte? Nous avons dû aviser les citoyens du réseau d'aqueduc pour une coupure d'eau et après pour un avis d'ébullition... nous n'avons pas été capable de rejoindre tous les citoyens concernés.

Nous envoyons seulement des messages importants alors si vous voyez sur votre afficheur un numéro 1-514-000-0000, c'est un message de la municipalité!

Persévérance scolaire

RECONNAISSANCE À LA "PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE "

Le programme "Reconnaissance à la persévérance scolaire" de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont encourage les personnes qui complètent leurs études secondaires.

Un " certificat honorifique " accompagné d'un chèque au montant de 150,00 \$ seront remis aux personnes qui se sont qualifiées. Cette remise a lieu lors de la "Fête au village" ou à un autre moment dans l'année!

"CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS "

- ◇ être résident de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont;
- ◇ déposer une preuve d'identité (permis de conduire, carte d'assurance-maladie ou autre au bureau municipal;
- ◇ déposer le certificat, l'attestation où l'équivalent émis par le Ministère de l'Éducation ou l'école fréquentée;



FADOQ

Venez bouger avec nous!

À tous les lundis de 13h30 à
14h30

Et dès 15h, venez vous amusez en

jouant à la pétanque atout et jeu de babette à la salle Lévis
St-Yves.

Pour les membres et les non-membres

Pour information :

Régent Michaud : 819-268-8190

Louis Grenier : 819-268-6218



Babette



Pétanque atout

